

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel-Ouest

Titre du mandat

Adaptation du calendrier de collecte des déchets aux jours fériés publics

Mandant-e-s

Benjamin Volland

Commentaires

Comme défini dans le plan de collecte des déchets, les déchets organiques sont collectés dans le quartier un jour fixe de la semaine. Si ce jour tombe sur un jour férié, les déchets ne sont pas collectés la semaine concernée. Dans le cas le plus défavorable, cette règle a pour conséquence que les déchets organiques ne sont pas vidés pendant une période pouvant aller jusqu'à trois semaines (par exemple, si le jour tombe sur le 25 décembre puis le 2 janvier).

Proposition : adapter le plan de collecte des déchets en ce sens que si le jour de ramassage est supprimé en raison d'un jour férié, le ramassage est par principe effectué le jour ouvrable suivant. Ceci sans que un/e citoyen/ne contacte l'administration pour demander une collecte « extraordinaire ».

Date et lieu

Résumé du mandat, explications

Annexe(s) éventuelle(s)